

# Stop aux dépôts sauvages !

De plus en plus d'encombrants squattent les rues de Dugny. Et les personnes concernées peuvent le payer très cher... Dugnysiens, réagissez ! Depuis plusieurs mois maintenant, certains habitants ont pris la mauvaise habitude de se débarrasser de leurs encombrants sur la place publique. Télévision, four, vêtements, poubelles...



Il y en a partout ! Sachez aussi que ces gestes d'incivilités, en plus d'être impolis, peuvent vite devenir dangereux.

En effet, les trottoirs sont bouchés, ce qui impose aux poussettes mais aussi aux enfants, aux personnes âgées et handicapées d'emprunter la voie réservée aux voitures.

De plus, cela peut vous coûter très cher. Les amendes peuvent s'envoler jusqu'à 1500 euros, sans compter les frais d'enlèvements pour les déchets ménagers et les encombrants.

## Pour vous débarrasser de vos encombrants, voici les solutions :

- **Un numéro vert gratuit : 0 800 10 23 13**

En appelant ce numéro, un rendez-vous vous sera donné dans les dix jours ouvrables. Vous pourrez alors déposer vos encombrants devant chez vous.

- **Déchèterie intercommunale de Drancy**

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers dugnysiens. Il suffit de se présenter à l'entrée avec son véhicule de tourisme muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez y déposer : ferraille, gravats, déchets verts, pots de peinture, piles et batteries, acides et bases, lampes, bombes et solvants, détergents, téléviseur, réfrigérateur, radio, imprimante, caméra, etc.

### Infos pratiques

Pour déposer ses encombrants à la **déchèterie intercommunale**, prendre rendez-vous au 01 48 96 50 50.

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h. Les dépôts ne peuvent se faire que le samedi matin de 9h à 12h45 et le vendredi de 13h30 à 16h10 uniquement du 1er avril au 30 septembre.

### Liens utiles

[Collecte des encombrants](#)

[Prendre rendez-vous pour les apports en déchèterie](#)